

Congrès du mouvement Démocrate – PARIS 2017

Contribution des fédérations Bretagne et Pays de la Loire

L'avenir du modèle social

Coordinateurs : Sarah EL HAÏRY, Jean-Yves TREGUER

Participants : Erwan BALANANT, Géraldine BANNIER, Philippe BOLO, , Patricia GALLERNEAU, Bruno JONCOUR, Philippe LATOMBE, Jimmy PAHUN, Homauon ALIPOUR, Anne-Marie CROLAIS, Corinne NICOLAS, Alain SOMME, Jean-Marc LECERF, Xavier COIFFARD, Jean-Pierre FOUQUET, Jean-Louis FOURNIER, Armel TONNERRE, Jean-Yves TREGUER, Cécile GUILLOCHER, Geneviève POIRIER COUTANSAIS, Philippe BARRE

Introduction

Madame, Monsieur,

Le modèle social ne résume pas à la protection sociale, c'est un concept qui vise à faire vivre la solidarité nationale au quotidien. Par « avenir du modèle sociale », il faut entendre vision de la société dans laquelle nous voulons vivre demain.

Ce thème est majeur et central en France, car il est à la fois social à travers son volet de solidarité par répartition, économique car il a pour valeur centrale et pour financement principal le travail et enfin sociétale car il à la fois l'échelle des valeurs que nous voulons défendre et le cadre dans lequel nous évoluons.

La contribution ci-dessous est le fruit du travail des fédérations composant les régions de Bretagne et des Pays de la Loire. Avec ce document des pistes sont lancées, d'autres peuvent être ouvertes afin d'aboutir à des propositions concrètes qui pourront enrichir le travail législatif et servir de base à l'écriture d'un programme. A l'heure où nous rêvons d'un modèle sociale européen, nous devons refaçonner le notre face aux défis qui nous attendent : la dépendance, l'engagement et l'unité, la place de l'homme dans l'entreprise, ...

Le Mouvement Démocrate est attendu sur ces sujets, nous avons le devoir de porter des projets comme le service national universel, d'être force de propositions autour de l'économie sociale et solidaire et de veiller sur l'héritage sociale de la France tout en le faisant évoluer vers une plus grande efficacité avec pour seul objectif ne laisser personne sur le bord du chemin.

| |
|--|
| <p>Sarah EL HAÏRY Députée de Loire Atlantique</p> |
|--|

Définition

Le modèle social désigne l'égal accès à l'éducation, à la santé, à la réalisation personnelle au travers du travail, et les modalités de redistribution des Finances publiques dirigées par les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Il a été, est, et doit continuer à être la réponse qu'avait imaginé le pays, et notamment le conseil national de la Résistance en 1945, pour assurer aux français, un projet de société basé sur la solidarité, l'égalité des chances, l'humanisme, le travail, l'autonomie et l'intégration. Voire pour être, aux yeux du monde, le marqueur et le symbole de notre devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Et pouvoir servir de modèle social européen. Il doit être l'un des marqueurs de notre identité nationale.

Pourtant, certains constats attestent que celui-ci rencontre des problèmes que nous ne parvenons pas à prendre en compte et à résoudre :

- L'Inégalité face à l'éducation ; Ce qui est sans doute le vecteur du principal problème d'intégration à notre modèle social.
- L'inégalité face au développement et à l'équipement des régions, provoquant des déséquilibres que nous pouvons qualifier de déserts, qu'ils soient administratifs, médicaux, de (télé)communications. Ces déserts qui, au bout du compte, sont synonymes de perte d'emplois, donnant ainsi à une partie de notre population un sentiment d'abandon et de déclassement.
- Les problèmes liés à l'immigration (entre autres son contrôle ainsi que l'acquisition de la langue française).

La République peine aujourd'hui à reconquérir les territoires perdus de notre idéal social.

Qu'est-ce qui devrait caractériser, aux yeux de chacun, ce modèle social ?

En premier lieu, l'ensemble des dispositifs financiers et sociaux nous permettant de nous sentir rassurés et confiants face au déroulement et aux aléas de nos vies, et ce quelque soient nos moyens..

Constat général

Les grands principes du modèle social

- Assurantiel sur un certain nombre de thématiques générales (assurance maladie, accidents du travail, maladies professionnelles, chômage, invalidité, retraites de base et complémentaires).
- Ayant un caractère universel pour l'assurance maladie : Toute personne a accès aux soins, y compris en étant au chômage, en difficulté ou étant étranger (CMU / CMU-C / AME).
- Ayant un principe de solidarité (cotisations prélevées suivant les revenus mais égalité des soins).
- Régime de retraite par répartition (afin d'éviter les fonds de pension et leurs risques).
- Pratiquant la déclinaison de politiques sociales et solidaires ciblées : Famille (Allocations familiales, allocation de parent isolé), Mineurs (droits à l'hébergement et à la scolarité), Etudiants (bourses), Handicapés (AAH), Justice (Aide juridictionnelle), Personnes âgées (APA et ASPA), Logement (APL), Pauvreté (RSA), etc...

Les difficultés du modèle social :

❖ **Financières**

- Un déséquilibre des comptes depuis nombre d'années et notamment dans le système assurantiel dans la mesure où des évolutions diverses n'ont pas été prises en compte (durée de vie, structure et ampleur du chômage, cout élevé des nouveaux traitements médicaux, etc...).
- Un détournement « légal » de certaines aides ou paiement au profit d'intérêts marginaux, privés ou de lobbyistes...
- Complexité et opacité de certaines procédures amenant les usagers à une perte de confiance, quant ce n'est pas à un renoncement aux aides auxquelles ils sont éligibles, notamment des plus fragiles et des moins éduqués (/ CSA et CMU).

- Suivant les territoires et leurs caractéristiques, il peut mettre à mal les équilibres financiers des collectivités territoriales en fonction de la surreprésentation de telle ou telle catégorie d'ayants droits.
- A partir d'une même problématique (Santé, chômage, retraites, etc...) : une multitude de régimes différents avec des règles de cotisations et de reversement différentes (indépendants, agriculteurs, fonctionnaires, étudiants...) que certains organismes ne sont même plus en capacité de gérer, devant faire appel à d'autres (ou à l'Etat) pour compenser. Sans compter des outils informatiques parfois inadaptés et souvent incompatibles entre eux.
- Une complexité des réglementations qui s'aggravent d'année en année, au fur et à mesure des interventions des politiques.

Notre modèle social, Idéal magnifique, a donc mal vieilli. Sans doute faute d'avoir su s'adapter aux évolutions de la société, des technologies et de l'économie. Il doit donc intégrer de probables ou possibles évolutions y compris environnementales, comme par exemple l'intelligence artificielle et la décroissance maîtrisée. Il doit également intégrer des évolutions de modèles familiaux. Faute aussi de se souvenir que ce projet suppose bien entendu des droits, mais aussi des devoirs. Et que seule cette compréhension, admise par tous, est le garant de son maintien.

Avant que d'en dresser les contours, il s'agit de poser les postulats :

- Le modèle social a un coût qui se révèle très élevé. Et plus nous voudrions le rendre protecteur, plus son coût sera élevé (en dehors de toute notion de gaspillage). Il ne faut donc pas qu'il surprotège.
- Ce qui suppose, pour qu'il soit supportable donc acceptable, qu'il trouve un équilibre financier sur le long terme à travers la prise de conscience et la participation de chacun (particuliers comme entreprises) à l'impôt. L'exemple en est donné, tout autour de nous, que ceux qui ont voulu échapper à cette règle, ont failli et que tout le monde y a perdu.

Vision générale

LES METHODES

1) La prise de conscience :

- Avoir une idée claire et (relativement) synthétique des sommes prélevées (directement ou indirectement) et leur affectation dans le budget de la nation. Ne pas oublier d'ajouter et de croiser les différents stades de prélèvement et de redistribution : local, départemental, régional et national. **COMPREHENSION ET SENSIBILISATION.**
- Déterminer la pédagogie qui permettra à chacun (à chaque âge ou période de la vie) de prendre conscience de la nécessité de l'impôt. Et que tous, en fonction de leurs moyens, y participent. **ACCEPTATION** .Elle seule, partagée par tous, sera garante de son maintien.

2) La remise à plat de la fiscalité :

Remettre à plat l'intégralité de la fiscalité pour la rendre plus compréhensible, plus efficace et plus juste (avec la prise en compte d'une réelle progressivité).

LE CONTRÔLE : Mettre en place des outils de contrôle et de redressement qui soient applicables à tous (particuliers comme entreprises) (français comme étrangers). Que l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés soient déconnectés en France, de la réalité concurrentielle internationale : c'est une chose. Mais n'oublions pas aussi que cette même concurrence tendra toujours vers le point 0, qui sera tout simplement intenable pour nos modèles de société. La règle à appliquer devrait donc être : Quiconque veut travailler ou résider en France (particuliers comme entreprises), quiconque veut bénéficier en France de toutes les infrastructures (Santé, Education, Logement, Prestations diverses) existantes, devra admettre de participer à leur financement sans possibilité aucune d'y échapper (quelque soit la réglementation internationale). Nous sommes européens, certes, mais vivons en France avec toutes les caractéristiques qui en font sa spécificité.

L'ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE : Avant d'envisager de réduire (tout ou partie de) certaines couvertures ou aides sociales, ne peut-on pas se poser la question de l'efficacité des budgets utilisés ? Chacun dans son domaine d'expertise ou d'intérêts sait de quoi il retourne. Nous

connaissions tous des domaines où il y a de forts gisements d'efficience et d'économies. Il faut d'urgence les identifier, les lister et y mettre fin.

Plus largement, ne peut-on d'abord procéder à une véritable expertise et analyse indépendante (Qui ?) pour juger de la pertinence des dépenses couvrant les différents domaines ayant une influence sur notre couverture sociale : Santé, formation, retraites, chômage, dépendances, handicap, vieillesse, logement, etc ...

Appuyons nous, entre autres mais pas que, sur la Cour des Comptes, un excellent outil de constat et de prises de décision, hors de tout champ politique, syndical, corporatiste ou commercial. Quels sont les budgets inefficaces, les budgets doublons, les budgets détournés, etc... ? Bref, toutes les dépenses qui n'amènent aucune couverture sociale supplémentaire à chacun d'entre nous mais menacent l'équilibre fragile, voire déficient, de notre modèle social. Est-on sûr qu'avec autant, voire moins, on ne peut pas faire mieux ?

- Est-il si difficile (si ce travail n'a pas déjà été réalisé, ce qui serait étonnant en cas contraire), de faire un travail comparatif entre les organisations, les spécificités et les résultats des pays, ne serait-ce qu'europeens ?
- Certes, le français a sa culture, mais celle-ci ne doit pas être une (mauvaise) excuse et un frein à l'immobilisme, qui enterrerait, de facto, tout espoir quant à la pérennisation de notre modèle social.
- Ayons le courage de porter tous ces sujets sur la place publique, d'informer objectivement les citoyens. A une époque où le doute s'est insinué dans l'esprit de beaucoup quant à l'avenir de ce modèle, ainsi qu'à un manque de confiance dans la représentativité de notre classe politique (l'importance des votes blancs et de l'abstention en est un indicateur parmi d'autres) pour porter leurs idées et aussi leurs inquiétudes, il nous semble primordial d'associer au maximum nos concitoyens à l'édification de ce projet, afin de lui donner sa légitimité.

Les français sont demandeurs. Il suffit de regarder autour de soi et de constater leur niveau d'engagement dans bon nombre d'associations, de forums de discussion. Mais aussi leurs interrogations, leur découragement, voire leur fatalisme quant au fait de ne pas être enfin entendus et considérés comme des citoyens à part entière, mais simplement comme des électeurs.

Thématiques

Au-delà de ces « généralités », il y a plusieurs points primordiaux permettant la compréhension et l'acquisition de cet idéal ou facilitant sa réalisation.

1/L'éducation

A. Constat

CHAQUE ENFANT QU'ON ENSEIGNE EST UN HOMME QUI GAGNE . (Victor HUGO)

C'est donc d'abord l'**EDUCATION** apportée à chacun, permettant l'égalité des chances quant à l'intégration qualitative dans la société. L'ascenseur social tombe en panne, et les inégalités s'accroissent dans l'éducation. L'autorité des professeurs est remise en question, au moment où le besoin s'en fait le plus sentir. Il faut revaloriser l'école, et adapter la formation aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

Les problèmes d'apprentissage du français , notre langue commune, liant social par essence, sont préoccupants. Frein à l'intégration dans le monde du travail, mais plus largement dans la société, le déficit linguistique est aujourd'hui au cœur des réformes urgentes qu'il faut mener, afin de relancer notre modèle social. Les changements systématiques de méthodes et de programmes imposés aux enseignants, provoquant un manque de stabilité criant, sont pour beaucoup dans les problèmes que rencontrent actuellement le primaire et le secondaire.

Au-delà de l'école primaire, le secondaire est également l'objet de nombreux doutes et interrogations. Le collègue unique doit-il être préservé ? Comment accroître l'efficacité de l'orientation des collégiens ? La même question se pose concernant les lycées.

La question de l'orientation des élèves en baccalauréat professionnel est particulièrement prégnante, l'accès à certaines voies qui constitueraient pourtant le prolongement naturel de leurs études, leur étant parfois refusé. Certains se reportent alors sur les Facultés à l'Université, qui voit certaines de ses filières prises d'assaut, et ne parvient pas toujours face à l'augmentation du nombre d'étudiants.

B. Vision

Il s'agit d'un domaine qui ne souffre aucune économie (mais par contre doit avoir une totale efficacité). C'est la condition pour ne pas à avoir à en subir le coût humain, donc sociétal, mais également financier, dans les décennies à venir. Ce domaine, tout en privilégiant des méthodes rôdées, ayant fait leurs preuves, ne doit pas craindre l'expérimentation, à condition que celle-ci soit contrôlée. Et les succès avérés, aussi innovateurs soient-ils, doivent pouvoir prendre leur place au sein de ces méthodes. Le Respect et la Valorisation des « apprenants » doivent être au cœur du projet éducatif. Comme toutes ces valeurs qui constituent notre modèle social : Humanisme et Solidarité, sans oublier le Civisme. Non pas apprises par cœur, mais acceptées « par cœur » et donc voulues et appliquées. Pour cela la formation à la pédagogie doit être une priorité absolue.

C. Propositions

Dans cette idée, chaque étape doit être renforcée :

- L'acquisition du langage en maternelle,
- La maîtrise des fondamentaux que sont la lecture et l'écriture en primaire,
- L'instauration d'un certain nombre d'apports tels le civisme, le respect de l'autre, de sa différence, et des techniques comportementales de relaxation et de concentration,
- L'aide à l'orientation en secondaire, y compris vers l'apprentissage qu'il convient de revaloriser à sa juste mesure et de ne pas considérer comme une voie de garage,
- La mise en place d'une sélection à l'entrée du supérieur, qui soit la concrétisation d'un juste équilibre entre les préférences affirmées par chacun, ses réelles capacités à les traduire universitairement parlant, et la promesse, à travers les filières et places proposées, d'une réelle adéquation entre l'enseignement supérieur (quel qu'en soient les formes) et la réalité du marché. Et donc de débouchés réels et durables à la fin du cycle d'études.
- Des formations qualifiantes, tout au long des carrières, qui anticiperont l'évolution des technologies, le renouvellement des marchés et des activités ou permettront des vocations tardives.
- L'intégration des populations étrangères en veillant à leur donner accès à des cours de français afin de remédier au déficit linguistique, lui-même à la base de nombreuses difficultés d'intégration et d'échecs à suivre.

Ne serait-il pas judicieux, en liaison avec le monde professionnel, qu'il soit procédé à des études prospectives qui puissent dresser, autant que faire se peut, une projection des besoins en terme de métiers (donc d'emplois) à 10 voire 20 ans ?

L'arrivée de l'Intelligence Artificielle, durant cette période, va révolutionner (de ce qui nous est annoncé) le marché de l'emploi. L'intégrer et l'anticiper, c'est aussi se donner le moyen de réussir notre futur modèle social.

2/ Emploi et chômage

A. Constat

A cet égard, et pour poursuivre le dernier point abordé, il est annoncé dans 20 ans, le remplacement (et donc la suppression) de près de 40% de nos emplois par l'Intelligence Artificielle.

Au-delà de s'y préparer, cette évolution pose la question de la place du travail dans notre société, et donc de la place et du rôle de l'humain en son sein. Quelles orientations doit-on envisager ? Le travail restant aux humains devra t'il être partagé ? Comment chacun pourra t'il être assuré de recevoir un revenu minimum ? Mais aussi de continuer à bénéficier du même modèle social ? D'où tirera-t-on son financement ?

N'est-ce pas, notamment, par l'émergence en cours de l'économie sociale et solidaire, que nous pourrons absorber cette révolution (au moins en partie) ?

Ce changement a déjà commencé à produire ses effets. Il est donc primordial que, sans attendre, et au-delà de la formation professionnelle, nous y réfléchissions d'un point de vue économique et sociétal.

Mais, sans même être encore au plus fort de cette évolution, il semblerait que nous ayons déjà un problème structurel quant à notre marché du travail.

Et, pour en prendre conscience, il suffit de se poser les questions suivantes :

- Combien de personnes, dans notre pays, sont sans emploi ou considèrent qu'elles ont un niveau d'activité insuffisant : Vraisemblablement entre 8 et 9 millions (plus de 20 % de la population potentiellement active).
- Combien de personnes ont un statut professionnel (CDD, intérimaires à temps pleins, indépendants et agriculteurs) qui équivaut à une précarité de revenus les empêchant d'accéder à des pans complets de notre économie (logements, crédits à l'équipement).
- Quel est le coût total de la prise en charge de cette population (entre ce qui est versé au titre d'aides ou compensations diverses, mais aussi en terme de manque à gagner au niveau des cotisations, des impôts ou de la TVA sur les achats non réalisés, faute de revenus suffisants ou de garanties apportées ?

Dans le cas de la formation professionnelle et du chômage, il a été créé des organismes chargés de les traiter et de les résoudre. Puis le temps, les difficultés rencontrées, voire les échecs mais surtout des concurrences d'ordre politiques, syndicales, commerciales (à travers des lobbys) se sont faites jour. Et plutôt que de pratiquer la concertation pour trouver des solutions, on a préféré démultiplier les organismes (chacun le sien), souvent de manière concurrentes les uns aux autres, opposant public et privé, national, régional, départemental, métropoles et communautés de communes, cumulant les structures et les financements, pour traiter en définitive des problèmes interconnectés entre eux. Provoquant ainsi des coûts supplémentaires et contribuant à semer encore plus l'incompréhension du citoyen dans le système : « Qui, compte tenu de ma problématique, est le plus efficace pour m'aider? » Qui fait quoi finalement ?

B. Vision

A partir de ces constats et si nous souhaitons aller vers un (relatif) plein emploi, nous devons nous poser la question de savoir si la meilleure méthode est de :

- Protéger l'emploi (notamment de ceux qui sont en CDI),
- Ou le travailleur (au sens large du terme).

En clair, ne devons nous pas accorder à l'Entreprise un plus de souplesse dans ses licenciements pour pouvoir s'adapter à ses marchés et à la conjoncture ? Et par conséquent, supprimer aussi tous les freins à l'embauche.

Et en contrepartie, ne devons nous pas amener aux salariés (qu'ils soient licenciés ou démissionnaires) une protection financière (avec des droits et des devoirs) qui les inciteraient plus facilement à accepter ou envisager une mobilité professionnelle ?

N'oublions pas (et que les entreprises ne l'oublient surtout pas) que chaque travailleur est un consommateur. Et que si celui-ci se sent insuffisamment protégé dans ses revenus, dans ses droits et dans son statut social, il est un non-consommateur potentiel, voire réel. Avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur notre économie et donc nos entreprises.

Les employeurs ne seraient-ils pas alors enclins, au-delà des possibilités qu'ils auraient à prendre plus de risques en terme de recrutement, à apporter beaucoup plus de considération à leurs salariés (en terme de relations humaines, de formations véritablement opérationnelles et qualifiantes, de rémunérations).

Résultat prévisible : un marché de la demande intérieure qui redémarre, amenant aux entreprises des possibilités réelles de développement et d'embauches. Donc, en contrepartie, un marché du travail beaucoup plus tendu avec moins de chômage, mais aussi de meilleures rémunérations. Et un financement assuré de l'assurance maladie et des retraites.

C. Propositions

En résumé, un contrat Gagnant-Gagnant. Qui porte un nom : la Flexi-sécurité et que nombre de pays d'Europe du Nord ont déjà expérimenté avec succès. Résorbant ainsi leurs dettes ou les limitant à un niveau bien en deçà du nôtre.

C'est cette logique, au-delà des positions et clivages de principe, à laquelle il nous faut réfléchir.

En rappelant aux acteurs concernés 2 choses :

- La responsabilité du financement de toutes ces actions à mener revient aux entreprises car c'est dans leur intérêt économique. Gageons que tous les coûts induits par le taux (réel) de chômage actuel, restent bien supérieurs à ce que ce financement représenterait au final pour elles. A elles de le mutualiser ou de le répartir au gré des responsabilités de chacune.
- Rappelons de la même manière, aux citoyens que nous sommes, d'être suffisamment clairvoyants et prévoyants pour comprendre qu'il vaut mieux faire porter nos efforts sur les emplois à créer que ceux à conserver (et ce bien souvent à l'encontre des tendances des marchés et de la technologie).

3/ Les services publics

A. Constat

Nous sommes face à 2 défis :

Prise en compte du développement du numérique par l'administration : Tous métiers confondus, il entraîne une révolution dans l'organisation du travail et est synonyme de suppressions d'emploi. La fonction publique est confrontée, à l'égal du secteur privé, à la nécessité de se remettre en cause, tant dans son organisation, dans ses missions que dans ses effectifs.

La désertification du pays hors métropoles (et parfois même au sein des métropoles) : Il est constaté que les métropoles, par leur attractivité dans tous les domaines, « syphonent » nombre de ressources humaines et financières au détriment d'un bon équilibre de l'ensemble des territoires. C'est ce que l'on appelle la désertification. On en parle actuellement beaucoup dans le domaine médical. Mais celui-ci n'est qu'un des éléments où il convient d'agir et de se remettre en cause. Sont pleinement concernés et interconnectés (entre autres) :

- Les communications : routières et ferroviaires.
- Les télécommunications : suppression totale des « zones blanches ». Permettant ? outre l'implantation des entreprises, le développement du télétravail.
- Les services publics (dans toute leur diversité).
- La santé (avec le développement des maisons de santé pluridisciplinaires et de la télémédecine).
- L'éducation (à travers un maillage suffisamment dense jusqu'à la fin du collège).

B. Vision et propositions

Si durant les années qui viennent, une réflexion et une anticipation associant tous les personnels, est correctement menée, on peut aboutir en douceur, à une fonction publique qui optimisera son organisation ainsi que son acceptation par les français de ses coûts. Des transferts d'effectifs seront vraisemblablement nécessaires pour justement tenir compte de l'évolution des tâches et de l'attente des citoyens. Certains domaines sont notoirement en sous-effectifs, d'autres, à l'inverse, de par l'évolution des technologies, sont en sureffectif. Encore faut-il qu'elle accepte une autre obligation : celle d'un égal traitement (même si celui-ci se fait progressivement), dans toutes les dispositions sociales qui la concernent, avec l'ensemble de la population : EGALITE figure dans la devise française.

De nouvelles organisations doivent être imaginées pour inciter individus et entreprises à se relocaliser dans ces territoires. Le double avantage résiderait dans un coût moindre (à tous les sens du terme, y compris écologiques) sur ces zones et à « détendre » les coûts constatés dans les métropoles. Une mutualisation des moyens entre les 2, pourrait également être imaginée.

D'autres pays, autour de nous, confrontés aux mêmes problèmes, ont trouvé des solutions. Nous pouvons donc nous en inspirer.

4/ La santé

A. Constat

Sans entrer dans les problématiques liées aux évolutions du monde médical pour mieux répondre à de meilleurs équilibres organisationnels et financiers, nous constatons aujourd'hui qu'un fossé se creuse, au niveau des français, quant à la possibilité d'adhérer ou non, en fonction de son âge et de son statut (étudiant, salarié, retraité) à une complémentaire santé.

Nous constatons notamment des niveaux de cotisation et de couvertures fortes différentes, ne serait-ce que pour les soins courants (ceux où la prise en charge de la sécurité sociale est la plus faible). Amenant certains d'entre nous à renoncer à ces complémentaires, quand ce n'est pas à renoncer à se soigner. Il est toutefois annoncé la prise en charge à 100 % des frais liés aux lunettes, aux couronnes et aux appareils auditifs. Ce qui est un grand progrès. Mais qu'il convient de relativiser car, pour cela, encore faudrait-il être couvert par une complémentaire. Et en sachant que celles-ci commencent déjà à annoncer une hausse de leurs cotisations de 2 à 4 %.

Pour prendre 2 exemples simples :

- Les taux de remboursements des médicaments (princeps et génériques), comparés à ceux pratiqués sur le reste de l'Europe et rapportés au niveau de réelle efficacité, paraissent parfois totalement inadaptés. Est-il normal que l'Etat accepte de payer des médicaments sans aucun rapport avec leur prix de revient (x 55 pour le SOVALDI contre l'hépatite C) ?
- La surmédication (dont nous sommes en partie responsables parce que demandeurs) est-elle admissible quand elle grève le budget de la sécurité sociale, sans aucun service médical rendu supplémentaire, voire créé des dangers d'interférence entre médicaments.

- Le tout constitue un excédent de dépenses annuelles estimées à une dizaine de milliards d'euros selon certains spécialistes (à rapporter aux 2 milliards de déficit envisagés sur le budget de 2018) ! D'un système mutualiste mis en place après la dernière guerre pour compléter la sécurité sociale, nous sommes passés, avec l'ouverture « du marché » aux assureurs privés, à des pratiques concurrentielles qui provoquent des distorsions graves aux valeurs d'égalité et de solidarité en matière de santé.

B. Vision et propositions

Une caisse d'assurance maladie a, par exception et depuis plusieurs dizaines d'années, l'autorisation de proposer une couverture complémentaire au régime général, et ce à des coûts nettement moindres que ceux proposés par les assurances complémentaires. C'est celle d'Alsace-Moselle qui a une autre caractéristique : c'est d'être constamment à l'équilibre financier sur cette « complémentaire », tout en respectant le principe de mutualisation des frais.

Début 2017, dans l'idée et la continuité de cette « exception » régionale, Martin HIRSCH (directeur des hôpitaux de Paris) et Didier TABUTEAU ont proposé d'instituer une assurance Maladie Universelle qui rembourserait les soins de santé à 100% grâce à l'économie faite sur les frais de gestion des complémentaires, soit 6 milliards d'€ annuellement. Cette assurance ne serait pas gratuite mais, à soins comparables, serait beaucoup moins chère pour tous. Et surtout beaucoup plus équitable grâce à la mutualisation.

Nous sommes donc bien face à un choix crucial en matière de santé, consistant à considérer celle-ci comme un bien marchand comme un autre, ou au droit de chacun, au nom du principe mutualiste, à se faire soigner de la même manière, quel que soit ses revenus.

5/ Autres thématiques

Le logement

Dans une société et un pays comme le nôtre, est-il admissible que près de 143 000 personnes (de tous âges) ne puissent accéder à ces droits fondamentaux que sont le logement, l'alimentation et la santé ? Que 143 000 personnes soient considérées comme SDF et attendent quotidiennement de savoir, en toutes saisons, comment passer la nuit ? On peut se poser beaucoup de questions sur les raisons de leur parcours (et il serait intéressant de le savoir) mais on ne peut admettre ce constat.

D'autres questions concernant l'accès au logement, notamment social, méritent d'être posées. Quels critères (re)mettre en place pour considérer que des locataires soient admissibles au logement social ? Il manque, paraît-il, plusieurs centaines de milliers d'appartements sociaux en France. Et simultanément, plusieurs centaines de milliers du secteur libre, sont non-occupés ! Pourquoi ? Qui plus est, dans certaines zones tendues, certaines familles peuvent attendre jusqu'à 8-10 ans pour obtenir un appartement répondant à leurs besoins.

Poser toutes ces questions et chercher des réponses appropriées devient urgent.

La vieillesse

Face au vieillissement de la population, ainsi qu'au coût de sa prise en charge, quel modèle social peut-on perfectionner ou imaginer pour que cette période de la vie, au-delà des problèmes de santé, ne soit pas perçue aussi comme celle de l'abandon et de la solitude, pour ceux qui, de ce fait, deviennent les « invisibles » de notre société.

Quel système de financement, mais aussi d'accompagnement (familial, social, sanitaire) veut-on mettre en place ? Non pas qu'il n'existe pas déjà. Mais il est encore insuffisant, malheureusement dans nombre de ses dispositifs (souvent méconnus pour les ayants-droits ou les accompagnants).

La place et la représentation des syndicats

En effet, il est une autre spécificité française qui témoigne d'un abandon du sens collectif : la faiblesse représentative des syndicats.

D'autres pays témoignent qu'une économie forte n'est pas incompatible avec une représentation puissante des salariés au sein des instances d'administrations des entreprises. Et que cet équilibre permet une meilleure prise en compte des intérêts des travailleurs, sans pour autant nuire aux intérêts de l'Entreprise (dont les salariés sont un des rouages essentiels, est-il besoin de le rappeler). C'est ce que l'on appelle la culture du dialogue et de l'équilibre.

Vouloir y remédier en France, passe vraisemblablement par un changement de logiciel quant aux buts poursuivis et méthodes utilisées par un certain nombre de syndicats. Mais là aussi, il est des attentes des citoyens qui se sont exprimées récemment qui devraient les alerter sur le fait qu'il n'y a pas qu'en

politique que des changements sont attendus. Peut-être faut-il changer aussi de système d'élections et de financement pour nous redonner envie de participer à cet aspect de notre vie collective ? C'est en tout cas un des paramètres importants et régulateurs de notre modèle social qui doit retrouver sa crédibilité pour en être l'un des garants.

CONCLUSION

Quel sens (et quel devenir) de devoir toujours plus accompagner financièrement nos populations si on admet de ne pas créer de freins aux phénomènes de dumping social et financier ? Exemples : les travailleurs détachés et l'importation de produits fabriqués dans des conditions sociales, éthiques et environnementales que nous n'admettons plus, et à juste raison, pour nous-mêmes. En ayant bien conscience que le niveau d'organisation et de résistance n'est plus tenable à l'échelon national, mais qu'il doit être organisé à l'échelon européen, qui reste encore, économiquement, l'un des plus importants de la planète. Et donc le plus à même, si nous savons parler d'une même voix, capable de faire respecter nos intérêts.

Nous avons trop tendance à opposer profits et économie au domaine social. A les croire incompatibles. Et pourtant si c'était l'inverse qui était vrai. Si la protection sociale était le meilleur garant d'un développement pérenne de nos économies.

Nous avons trop tendance à opposer l'Entreprise à l'Individu. Le patron au salarié. La ligne de fracture est-elle là, ou dans les valeurs qui peuvent animer chacune d'entre elles, chacun d'entre nous. N'est-il pas envisageable que l'on pose, à travers toutes les remarques ou questionnements qui viennent d'être formulées, les bases d'un Pacte social, lui-même condition obligatoire d'un modèle social que nous voudrions français, mais aussi européen. Avant qu'il n'incite toutes les nations à l'adopter. 1789 a été l'année de la Déclaration des Droits de l'Homme. 2018 ne peut-elle être l'année du modèle social idéal où tous seraient gagnants. C'est peut-être un idéal. Mais si nous n'avons pas celui-ci, quel sens a le mot Humanité ? Il n'est pas interdit de rêver et d'espérer.